



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2026

N° C25_06_2026_06 - Fonds projet de territoire Mellois en Poitou 2030 - Délégation au président pour la signature des conventions d'attribution des aides

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
86	68	7	75	11

Pour : 75	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 19 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq juin, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Lezay, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, BALLAND Cyril, GARNIER Gwendoline, BAUDRY Patrice, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BEURET Lucie, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNAUD Stéphane, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRENET François, BRETONNIER Pascal, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BROSSET Valérie, BRUNET Sylvie, CHAILLER Catherine, CHARPENTIER Patrick, LAMBIN Corinne, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, MARTIN Patrick, ÉMERIT Christian, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, GAYET Olivier, GRIFFAULT Sylvain, BENOIST Samuel, HERISSE Mathieu, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEQUIEN Ryan, LEVASSEUR Dominique, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MACAUD Isabelle, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, GIRAULT David, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, GUERINEAU François, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, THELLIER Odile, VICHIT Luc, VINATIER Christine, YOU Thierry

Etaient représentés :

AUDÉ Laurent (pouvoir donné à LARGEAU Vanessa), COYAU David (pouvoir donné à LEQUIEN Ryan), DENOEL-MAZOYER Sylvie (pouvoir donné à LUSSEAU Christian), GIRAUD Mélodie (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à YOU Thierry), SUIRE Rudy (pouvoir donné à SPATICO Marlène), WATTEBLED Frédéric (pouvoir donné à MICHELET Fabrice)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DELEZAY Gaëtan, FERRÉ Nicolas, GALIGAZON David, GABOREAU Bernard, LEON-HENRI Aurélie, MORIN Christine, PAGENEAU Liliane, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas RAGOT

Fonds projet de territoire Mellois en Poitou 2030 - Délégation au président pour la signature des conventions d'attribution des aides

Vu la délibération n°C25_05_2023_54 du 25 mai 2023 du conseil communautaire Mellois en Poitou approuvant le projet de territoire, sa gouvernance et les modalités de mobilisation du fonds ;

Vu la délibération n° C25_01_2024_09 du 25 janvier 2024 du conseil communautaire Mellois en Poitou modifiant le règlement du fonds Mellois en Poitou 2030 ;

Considérant l'enjeu de soutenir des projets du territoire inscrits dans une trajectoire de transition écologique et dans une démarche de coopération, identifié dans le Projet de territoire Mellois en Poitou 2030 adopté le 25 mai 2023 ;

Considérant la constitution, par la communauté de communes Mellois en Poitou, d'un fonds de 1,5 million d'euros destiné à accompagner ces projets ;

Un appel à projets a été mis en place afin de mobiliser ce fonds. Il est ouvert aux services de la communauté de communes, aux communes, aux associations et à tout autre porteur de projet public relevant du territoire.

Les aides attribuées visent à soutenir des projets à fort impact territorial, en cohérence avec la stratégie et le plan d'actions du Projet de territoire Mellois en Poitou 2030, notamment en matière de transition écologique et de coopération.

Les conditions d'éligibilité des projets sont définies dans le règlement du fonds Mellois en Poitou 2030. Les services de la collectivité accompagnent les porteurs de projets afin de s'assurer du respect de ces conditions, tant sur le plan stratégique que financier. Les projets éligibles sont examinés selon les modalités prévues par le règlement.

Les aides versées aux communes sous forme de fonds de concours font l'objet d'une délibération du conseil communautaire. Les autres aides sont attribuées par décision du président, dans les conditions prévues par le règlement d'intervention, et donnent lieu à la signature d'une convention précisant notamment les modalités de versement et les engagements des bénéficiaires.

Dans ce cadre, et au regard du renouvellement du conseil communautaire à l'issue des élections municipales de mars 2026, les délégations consenties au président au titre du précédent mandat étant devenues caduques, il est nécessaire de procéder à une nouvelle délégation afin de permettre la signature des conventions d'attribution des aides et de leurs avenants.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER la poursuite du déploiement du fonds projet de territoire Mellois en Poitou 2030 jusqu'à distribution complète et effective de l'enveloppe ;
- DÉLÉGUER au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, la signature des conventions d'attribution des aides du fonds Mellois en Poitou 2030 ainsi que de leurs avenants, dans le respect des règles fixées par le règlement d'intervention.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance



Nicolas RAGOT
3e VP en charge de
l'attractivité économique, des
agricultures et du
rayonnement du territoire
2 juin 2026

Le Président



Fabrice MICHELET
Président
30 juin 2026